

## Logements de transition : objectifs, indicateurs de succès et résultats

### INTRODUCTION

Certains adultes, des jeunes et des familles sans abri ont besoin non seulement de logement, mais aussi de soutien pour stabiliser leur vie, peut-être parce qu'ils ont connu la violence, la toxicomanie, des problèmes de santé mentale ou parce qu'ils n'ont pas suffisamment de compétences pour trouver un emploi. Le logement de transition a pour objet d'offrir un milieu de soutien, des outils et des occasions de développement social et de perfectionnement des compétences. Divers programmes du gouvernement fédéral financent l'élaboration de nouveaux projets de logement de transition à l'intention des sans-abri, mais il existe peu de données sur l'efficacité de ce modèle.

### MÉTHODOLOGIE

Ce rapport est fondé sur une analyse documentaire des objectifs des programmes, des indicateurs de succès et des résultats du logement de transition, et sur neuf études de cas. Le rapport présente en annexe un inventaire partiel de plus de 75 ensembles de logement de transition d'un bout à l'autre du Canada.

#### Études de cas

À partir d'un inventaire pancanadien des ensembles de logement de transition, on a choisi des établissements qui reflètent une gamme de types de logement et de modes de vie, de modèles de programmes et de groupes cibles. Il peut s'agir de maisons individuelles, de logements autonomes, ou de chambres individuelles avec des installations communes. Certains disposent de programmes très structurés avec participation obligatoire pour une période maximale fixe, tandis que d'autres offrent des

programmes ouverts et flexibles. Les groupes servis par les neuf ensembles visés par les études de cas sont notamment :

- les jeunes hommes autochtones toxicomanes
- les femmes seules
- les personnes seules, toxicomanes, qui ont des déficiences psychiques ou qui sont séropositives
- les femmes seules et les personnes transgenreistes qui se livrent à la prostitution
- les personnes âgées qui quittent des situations de violence
- les réfugiés
- les mères seules
- les jeunes femmes enceintes

Les résultats disponibles indiquent qu'entre 66 % et 90 % des résidents ont déménagé dans un logement permanent ou ont atteint d'autres formes de réussite.

Chacune des études de cas décrit le programme et son site, les objectifs du programme, les obligations des participants, le nombre de résidents, la durée des séjours, les sources de financement, les mesures de réussite, les résultats documentés (quand il y en a), les questions et les défis des programmes et une personne-ressource pour plus d'information. Les établissements étudiés sont les suivants :

- Lookout Emergency Aid Society, Vancouver
- Princess Rooms, Vancouver
- Crossroads Duplex, Edmonton

- The Edmonton Seniors Safe House
- Beatrice House, Toronto
- Native Child and Family Centre of Toronto
- Romero House, Toronto
- Appartements supervisés Augustine Gonzalez, Montréal
- Le Chaînon – Service de transition et Maison Yvonne-Maisonnette, Montréal

## CONSTATATIONS

### Modèles de logement de transition

Le logement de transition est considéré comme une étape intermédiaire entre la maison d'hébergement d'urgence et le logement permanent. Le séjour dure plus longtemps, les services y sont plus nombreux et l'endroit est plus intime que les maisons d'hébergement d'urgence, mais la durée du séjour demeure limitée entre trois mois et trois ans. Il a pour objet d'offrir un milieu sûr et avec du soutien où les résidents peuvent se remettre d'un traumatisme, commencer à traiter les problèmes qui les ont menés vers l'itinérance ou qui les y maintiennent, et commencer à reconstruire leur réseau de soutien.

Les modèles de programmes varient du traitement médical au développement économique communautaire. Ils ont tendance à se retrouver au bout d'un continuum, comportant des programmes de services intégrés où les résidents ont des attentes rigoureuses (programmes exigeants) et aussi des programmes dont les exigences sont flexibles et dont les services sont optionnels (programmes peu exigeants). Le logement de transition se distingue du logement avec services de soutien principalement en ce qui a trait à la durée du séjour — le logement avec services de soutien est permanent.

Les groupes qui disent avoir profité du logement de transition sont notamment les suivants :

- les personnes qui se remettent de traumatismes
- les personnes qui ont des antécédents de pauvreté multi-générationnelle et qui n'ont pas de réseau social pour les soutenir

- les jeunes émancipés, ou les adultes qui sortent d'institutions en n'ayant jamais ou que très peu vécu de façon autonome
- les jeunes mères et les adolescentes enceintes
- les immigrants
- les personnes qui ont besoin d'éducation ou de compétences professionnelles
- les personnes qui ont un besoin continu de services à cause de problèmes de santé mentale ou physique, ou parce qu'elles sont handicapées, toxicomanes ou séropositives

Aux États-Unis, le financement fédéral a permis l'élaboration de plus de 500 projets de logement de transition pour les personnes et les familles sans abri au cours des deux dernières décennies. Plusieurs collectivités continuent de construire du logement de transition, même si les critiques du modèle considèrent qu'il est institutionnel, stigmatisant et qu'il siphonne des ressources qui serviraient mieux au logement permanent. La réussite du modèle est fondée assurément sur la disponibilité du logement permanent après le logement de transition et sur la prestation de services communautaires de soutien.

### Objectifs et indicateurs de succès

Le grand objectif du logement de transition consiste à offrir aux personnes la structure et le soutien dont elles ont besoin pour s'occuper des questions essentielles pour maintenir un logement permanent et devenir aussi autosuffisantes que possible. On espère au moins que les « diplômés » du programme n'utiliseront pas les refuges et ne redeviendront pas sans abri.

Les exigences des programmes et les attentes des résidents varient selon le sous-groupe servi, la nature des obstacles au logement stable et les façons d'en venir à bout. Cela se reflète dans les critères d'admissibilité, dans la portée et la rigidité des règles et des restrictions et dans le motif des sorties involontaires du programme. Les programmes axés sur la modification du comportement ou sur le traitement obligent habituellement la participation à des activités quotidiennes et exigent que les demandeurs fassent preuve de motivation. Les programmes qui portent principalement sur l'accès aux services sont plus flexibles quant au respect des exigences, plus indulgents et moins structurés.

La vaste gamme des objectifs des programmes a des répercussions sur l'évaluation. Dans la mesure où ils n'ont pas les mêmes objectifs, les programmes ne sont pas comparables. Comme tous les programmes veulent améliorer la situation de logement, cet aspect est comparable, mais il peut être mesuré de différentes façons.

Les indicateurs communs de réussite sont les suivants :

- stabilité de résidence une fois en logement permanent
- plus grande dépendance envers l'emploi qu'envers les programmes de soutien du revenu
- augmentation du revenu grâce à l'emploi ou aux programmes de bien-être social

Les évaluateurs de programme ont utilisé des définitions et des mesures différentes de « la réussite en matière de logement ». Certains vérifient simplement si les participants retournent dans un refuge à leur sortie du programme; d'autres distinguent le type de logement et le mode de vie après le programme. La valeur de certains résultats fait l'objet d'un désaccord, comme le fait de s'installer dans la famille ou chez des amis. Et très peu d'études ont déterminé les situations de logement des anciens résidents au-delà d'une période de suivi de trois à douze mois, ce qui fait que la stabilité du logement à long terme a rarement été définie ou mesurée.

D'autres indicateurs d'augmentation de l'autosuffisance ont été appliqués (ce qui signifie habituellement l'indépendance financière), comme l'obtention d'un emploi et le perfectionnement des connaissances scolaires. Des modifications et des améliorations plus précises de comportement peuvent être mesurées, comme les compétences parentales et celles qu'il faut pour administrer la maison, ainsi que le bien-être psychologique, les aptitudes sociales, les relations familiales, la réduction de la fréquence des hospitalisations et le maintien de la sobriété.

### Résultats des programmes

Deux études canadiennes ont évalué des ensembles de logement de transition pour les familles et ont révélé des résultats variés. Les deux études ont souligné la nécessité de fournir du logement permanent subventionné et des services de soutien

pour que les familles puissent forger des liens sociaux stables et trouver du soutien dans le quartier.

À peu près toutes les études évaluatrices du logement de transition ont démontré un certain degré d'amélioration de la situation du logement après le programme et une réduction considérable du nombre de résidents qui retournent à l'itinérance à leur sortie du programme. Dans l'ensemble, environ la moitié des participants accèdent au logement permanent. Ceux qui vont jusqu'au bout du programme sont plus nombreux à trouver un logement que ceux qui quittent avant la fin.

Les programmes pouvant fournir du logement subventionné ou des subventions au logement à leurs « diplômés » réussissent plus facilement à placer ces derniers dans un logement permanent. Tous les programmes offrent de l'aide pour trouver et obtenir du logement, mais pas nécessairement un logement abordable ou désirable pour les participants.

On ignore si les améliorations de la situation du logement sont maintenues à long terme. Mais le petit nombre d'études qui ont suivi les anciens résidents, habituellement pour une période de trois à douze mois après le programme, ont démontré en général un degré peu élevé d'abandon de la situation de logement au cours de cette période relativement brève.

Les améliorations de la situation financière et de la situation d'emploi ont été modestes, particulièrement chez les familles. Une gamme d'autres modifications du comportement, d'acquisitions de compétences ou de transformations de l'état de santé ont été rapportées. Il reste à déterminer si le logement de transition est la meilleure façon de promouvoir de tels changements.

## VERS OÙ ORIENTER LA RECHERCHE

La base de connaissances sur la recherche et l'expérience concernant le logement de transition est encore trop limitée pour permettre de déterminer les pratiques et les modèles de programmes les plus efficaces pour aider les personnes qui ont déjà été sans abri à continuer de se loger convenablement. Les études sont souvent publiées sans être fondées sur des résultats émanant de groupes de référence ou de comparaison. On ignore les effets à long terme du logement de transition et les incidences de divers types de gestion de cas.

## CONCLUSIONS

L'étude révèle ce qui suit :

- Les programmes de logement de transition sont plus efficaces que les services offerts seuls.
- On constate une amélioration à court terme de la situation en matière de logement.
- D'autres améliorations sont variées et modestes.
- L'expérience et l'étude du logement de transition sont très limitées au Canada.
- Le logement permanent et les services communautaires sont cruciaux pour la réussite du logement de transition.
- Il semble que l'expérience canadienne des ensembles de logement de transition diffère sous certains aspects de celle des États-Unis. En proportion, il y a moins d'établissements pour les familles que pour les particuliers, plus d'ensembles pour les jeunes que pour les adultes et plus de programmes flexibles et axés sur l'accès aux services plutôt que sur le changement dans le comportement individuel.

**Directeur de projet :** Anna Lenk

**Consultants pour le projet de recherche :**  
Sylvia Novac, Joyce Brown et Carmen Bourbonnais

### Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

**[www.schl.ca](http://www.schl.ca)**

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement  
700, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P7  
Téléphone : 1-800-668-2642  
Télécopieur : 1-800-245-9274

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.